

Référents harcèlement

Pour exercer efficacement, le référent harcèlement doit maîtriser le cadre réglementaire, les procédures et les acteurs internes, tout en se préparant aux missions de prévention, d'information et d'accompagnement. Cette formation offre une compréhension approfondie de son rôle et de ses responsabilités, tout en permettant de s'entraîner à adopter la posture adéquate dans ces situations délicates.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre réglementaire et les procédures relatives au harcèlement
- Comprendre le rôle des différents acteurs internes dans la gestion des cas de harcèlement
- Préparer et se préparer aux missions de prévention, d'information, d'accompagnement et d'orientation
- Adopter la posture professionnelle appropriée dans les situations de harcèlement délicates

PROGRAMME

Construire des repères sur le lien entre risques psychosociaux et harcèlement moral
Connaître le cadre juridique du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
Comprendre les enjeux de la prévention du harcèlement
Maîtriser les procédures liées aux situations de harcèlement
Identifier le rôle et les missions du référent harcèlement
Connaître les acteurs ressources et les outils à disposition du référent
Détecter les signes de tension et de mal-être au sein des équipes
Connaître l'ensemble du processus de gestion des situations de harcèlement (procédure, signalement, mesures conservatoires, enquête, suivi, ...)
Repérer, accueillir, accompagner et orienter les salariés concernés
Intégrer les actions de prévention : informations, sensibilisation, formations, etc.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

La pédagogie est basée sur l'interaction avec les stagiaires positionnés comme acteurs de leur apprentissage. Elle alterne des cas pratiques, des mises en situations, des échanges d'expérience et des apports théoriques toujours étayés d'exemples concrets

MODALITES D'EVALUATION

Auto-positionnement en amont et évaluation des acquis en aval

DOCUMENTS DE LA FORMATION

Les documents projetés sont envoyés sous forme de livret, accompagnés des éventuels outils présentés lors de la formation.

RESULTATS DE LA FORMATION

Adaptation du contenu aux objectifs : 100% des stagiaires plutôt d'accord ou tout à fait d'accord,
Pédagogie du formateur : 100% des stagiaires plutôt d'accord ou tout à fait d'accord (86%)



ACTA NOVA

DETAILS DE LA FORMATION

Contact

Nathalie Brulé : 06 62 60 21 31
Nathalie.brule@actanova.fr

Intervenant(s) :

Formateur-Expert RPS/QVT

Public conseillé :

Référents harcèlement, RH, acteurs de la prévention harcèlement/RPS.

Prérequis :

Aucun

Durée :

1 jour

Effectif conseillé :

8 personnes

Modalité :

Formation intra-entreprise
Présentiel ou distanciel

Tarif :

Nous consulter

Délais d'accès à la formation :

7 jours, sous réserve des disponibilités et des conditions préalables.

Accessibilité des locaux :

Les formations se déroulent dans les locaux des entreprises.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap en collaborant avec les entreprises pour adapter la formation selon les besoins.
Contacter-nous.

Date de mise à jour : 18/10/24

ACTA NOVA – 59A Avenue de Colmar 92500 Rueil Malmaison

EURL inscrite au RCS de Nanterre au capital de 5000 €.

SIRET n°792 135 071 00019- TVA Intracommunautaire n° : FR 91 7921 35071 – APE : 7022Z

Déclaration d'activité sous le numéro 11922572392 auprès de la DREETS